ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — Déclarations de naissances du 22 juillet. — Charles Castelain, rue du Fontenoy, 129. — Victor Hache, rue de la Rondelle, 21. — *Henri Desmettre, rue du Ballon, 80.* — Jules Heflin, rue St-Louis, 23. — Madeleine Crommelinck, rue de la Basse-Masure, 43. — Blanche Crépin, rue de la Banque, 50. — Lévin Vanweydeveldt, rue Milton, cour Coupé, 1. — Carlos Debuchy, rue St-Antoine, fort Bayart, 13. - Thérèse Marchand, rue de l'Industrie, 18.—Jules Deneef, rue des Quinze-Ballots, 3. — Hortense Tant, rue de Flandre, 182. — Adolcé Tant, rue du Tilleul, cour Saint-Eugène, 3.— Madeleine Leman, rue de l'Ouest. — André Fontaine, rue du Nord. — André Parent, rue Pellart. — **Déclarations de décès du 22 juillet.** — Florentin Bettremieux, 73 ans, cabaretier, boulevard Beaurepaire, 122. — Augustin Vanmoen, 70 ans, fileur, rue Voltaire, 70. — Juliette Tilly, 3 mois, rue du Tilleul, cour Oxembre, 12, — Alfred Duhaut, 19 ans, ourdisseur, rue des Longues-Haies, cour Tranquille, 4. — Georges Wardavoir, 6 mois, rue de la Perche, impasse Beaumarchais.

Tourcoing. — Déclarations de naissances du 22 juillet. — Léonie Péricles, au Brun-Pain. — *Madeleine Dupont, rue de la Mairie.*— **Déclarations de décès du 22 juillet.**—Catherine Duprez, 82 ans 7 mois 20 jours, rue des Carliers. — Jeanne Dufourmont, 4 mois, rue de Gand. — Auguste Florin, 80 ans, cultivateur, aux Trois-Pierres. — Jeanne Delplanque, 1 an 11 mois, rue Saint-Pierre. — Louis Génart, 79 ans 6 mois, sans profession, au Blanc-Seau.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille GAUFET-HERBAUT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François GAUFET, courtier, veuf de Dame Angélique HERBAUT, décédé à Roubaix, le 24 juillet 1886, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée, le dimanche 25 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 26 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Ma Campagne, 26.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 26 juillet 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madame Louis CHEVAL, née Rosine DEWULF, décédée à Roubaix, le 22 juin 1886, dans sa 65e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 26 juillet 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur-Jules MALFAIT, décédé à Roubaix, le 26 juillet 1885, dans sa 27e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église d'Hersaux, le mercredi 28 juillet 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DELCROIX, époux de Dame Philomène BOURGOIS, décédé à Hersaux, le 24 juillet 1886, à l'âge de 59 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et du jour *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Voici un épilogue inattendu du duel Boulanger-Laremy. Samedi, après la rédaction du procès-verbal, M. Hervé de Saisy, l'un des témoins, prit ses dispositions pour un voyage dans le Finistère. En sortant, il remit une boîte à son concierge en lui disant : « Cette boîte contient de l'argenterie qui ne me convient pas. Ou l'enverra chercher de chez M. X... de la rue des Martyrs. Recommandez bien qu'on la garde jusqu'à mon retour ».

Lundi matin, le concierge vit entrer dans sa loge un individu qui lui dit : « Je viens de la part de M. X...., l'orfèvre, chez lequel je suis employé. M. Hervé de Saisy n'a-t-il rien laissé pour lui ? » Le concierge, sans défiance, remit la boîte.

Hier, un second commis vint lui réclamer. Le concierge est allé avec lui chez le commissaire de police. Là, en cherchant l'explication de l'affaire, il s'est rappelé qu'un homme ayant l'air de lire une affiche avait pu entendre la recommandation de M. de Saisy. C'est probablement lui qui lui a envoyé chercher la boîte par un complice, à qui elle a été remise.

Usure et escroqueries. — Au mois de mai dernier, nous avons annoncé qu'à la suite de nombreuses plaintes adressées à M. Aragon, commissaire de police du quartier de l'Europe, à Paris, le parquet avait ordonné perquisitions dans différents bureaux d'achats de reconnaissances du mont-de-piété qui prélevaient un taux usuraire de 120 0/0 sur les sommes prêtées, et qui, au besoin, refusaient de rendre les objets engagés.

M. Bouchart, juge d'instruction, vient, par commission rogatoire, de charger M. Aragon de continuer ses perquisitions, qui ont amené la découverte et la fermeture de nouveaux bureaux situés: rue Lepic, 11, tenu par un nommé P...; boulevard Ménilmontant, 129, tenu par K...; faubourg du Temple, 97, tenu par A..., et rue Basfroi, 3, tenu par G..

Le commissaire de police a saisi environ 1,500 reconnaissances, représentant les opérations d'un jour dans ces divers bureaux.

Toutes ces agences étaient commanditées par un nommé T...

Cet individu recevait chaque soir les directeurs des agences qui lui remettaient les reconnaissances contre une certaine somme nécessaire aux opérations du lendemain.

Il fallait donc rechercher le domicile de T..., qui devait avoir accumulé chez lui un nombre considérable de reconnaissances représentant une somme assez importante.

Des agents de la Sûreté furent lancés sur la piste de T... On apprit bientôt qu'il habitait rue Lemercier, à Batignolles. Une perquisition eut lieu chez lui, qui n'amena aucune découverte. On l'arrêta, mais on le remit bientôt en liberté, afin de mieux examiner ses allées et venues. Les agents acquirent bientôt la certitude que T... était locataire d'un petit logement, rue La Bruyère, 17; là encore on ne trouva rien.

On arrêta de nouveau T..., qui, cette fois, consentit à faire des aveux complets. Il raconta qu'il avait caché plus de *trente mille* reconnaissances du mont-de-piété représentant une somme d'environ *cinq cent mille francs*, dans le grenier de la maison de la rue Lemercier.

T... a été remis en liberté à la suite de ses aveux.

Un crime épouvantable vient de jeter la consternation dans le canton de Bléré, près Tours. Un cultivateur nommé *Clément Chauvin*, habitant la petite commune d'Epeigné-les-Bois, a assassiné sa femme et son enfant âgé de six ans. Ce double crime a été commis dans la nuit du 15 au 16. Depuis quelque temps les affaires de Chauvin allaient mal; il s'endettait et devenait de plus en plus sombre. Ce n'est pas un ivrogne, et cependant le mauvais état de ses affaires lui avait fait contracter l'habitude de boire seul, chez lui, pour « chasser son ennui ». Le jour du crime, il était revenu de son champ et personne n'avait remarqué un dérangement dans son état. Que s'est-il passé dans cette fatale nuit? On l'ignore. Les voisins prétendent avoir entendu plus de bruit que de coutume, mais il ne vint à personne l'idée qu'un pareil drame se passait à côté d'eux.

C'est vers trois heures du matin, au petit jour, que Chauvin, s'armant d'une serpe, en porta un coup sur la tête de sa femme encore au lit. La malheureuse, tout ensanglantée, eut la force de se lever, de sortir et d'appeler au secours. L'enfant, réveillé par les cris de sa mère, se mit à crier. Alors Chauvin, de plus en plus furieux, se dirigea vers son enfant et lui porta un coup si terrible au cou, que la tête du pauvre petit fut presque entièrement détachée du tronc. En entendant le cri poussé par son enfant la mère eut la force d'accourir, mais dès qu'il la vit rentrer à la maison, le misérable se précipita sur elle et la hacha littéralement à coups de serpe. La mère et l'enfant tombèrent ensemble et les corps ne formèrent plus qu'un amas de chairs saignantes.

Lorsqu'il eut consommé son double crime, Chauvin sortit dans le bourg d'Epeigné-les-Bois, prit une goutte chez un cabaretier et rentra chez lui; chemin faisant, il rencontra un ouvrier charpentier et lui dit :

— Viens avec moi ; je vais te faire voir ce que n'as jamais vu.

L'ouvrier le suivit, mais dès qu'il vit l'affreux spectacle, il se sauva et courut prévenir le maire. Lorsque l'autorité arriva, elle trouva l'assassin armé d'un fusil et menaçant quiconque l'approcherait. Il s'est trouvé un jeune homme assez courageux pour s'emparer de ce forcené qui fut ligoté, en attendant la justice. Le Parquet de Tours arriva dans la journée. L'instruction faite sur les lieux, le misérable fut incarcéré à la prison de Tours, où il est en ce moment. Il se renferme dans un mutisme complet, et, jusqu'à présent, il n'a manifesté ni regret ni repentir.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU HAINAUT

Les troubles de Charleroi

Les grèves. — Affaire de la Glacerie de Roux. — Pillages. — Dévastations. — Incendies.

Audience du 22 juillet

L'affaire qui s'est terminée, hier, par le verdict sévère que nous avons annoncé, n'a offert, comme on l'a vu, qu'un assez mince intérêt. Les curieux attendent mieux du procès qui commence aujourd'hui.

L'acte d'accusation dont nous avons donné le texte il y a huit jours, retrace toutes les péripéties de ce drame émouvant qu'on a appelé le pillage et la fusillade de Roux. Vingt-trois accusés ont à répondre des faits relevés par l'instruction.

Aussi l'affaire sera-t-elle assez longue. Selon les prévisions de M. le président, elle se prolongera jusqu'à vendredi en huit, de manière que le procès Baudoux, le dernier du rôle, pourrait être appelé le lendemain, 31 de ce mois.

Le public est de beaucoup plus nombreux qu'aux audiences précédentes Il se compose en grande partie d'ouvriers de Roux et des localités environnantes.

Les avocats, au nombre de dix-huit, prennent place à deux tables en face au jury.

Les accusés sont introduits et s'asseyent dans l'ordre établi par l'arrêt de renvoi, sur trois bancs disposés en gradins dans la cage des accusés. Douze gendarmes se placent derrière

Il est procédé à l'appel des témoins, qui sont au nombre de 29.

Interrogatoire des accusés

De Groote, Charles, 17 ans, reconnaît qu'il a déjà été condamné à 15 jours de prison; ce n'est pas pour vol, dit-il, mais pour *maraude*.

M. le président. Vous êtes bien jeune et cependant vous étiez un des plus violents des bandes de grévistes. On vous a vu partout.

L'accusé qui s'exprime avec beaucoup d'assurance, nie tous les faits mis à sa charge. Si on l'a vu avec un fusil, c'est qu'un borain lui a donné; s'il était porteur d'un marteau c'était « pour rien ». Il est allé au Martinet, mais il n'a rien fait.

Les réponses invariablement négatives de De Groote, provoquent un instant une vive hilarité à laquelle l'accusé lui-même prend part.

M. le président. — Ne riez pas, il n'y a pas de quoi rire. Et à Roux que faisiez-vous avec votre fusil ? — R. Rien. Je ne suis pas entré dans l'établissement.

D. N'avez-vous pas essayé de fracturer le coffre-fort avec la baïonnette de votre fusil? — R. Non.

D. On a cependant vu un jeune homme qui faisait cela. Et vous seul aviez un fusil. — R. Je ne sais pas.

L'accusé met tant de promptitude dans toutes ses dénégations, qu'il interrompt à tout instant les questions du président.

M. le président demande à l'accusé Langlet s'il a vu De Groote casser des canons à la verrerie de l'Etoile,

Langlet. Oui.

De Groote (vivement). Non !

M. le président. Taisez-vous et tâchez de parler avec plus de politesse.

L'audience continue.

VARIÉTÉS

UN MOINE DENTISTE

Nous trouvons dans l'*Italie* de curieux détails sur un religieux dont le libre-penseur le plus enragé — surtout si son mal se compliquait de la rage des dents — ne méconnaîtrait pas les services. L'*Italie* parle des types intéressants que renferme la Rome papale :

« Au nombre de ces types figure, en première ligne, le Frère-Orsenigo. Pour la plupart de nos lecteurs, ce nom n'éveille aucun souvenir; mais si nous disons que le Frère Orsenigo est le moine qui arrache les dents à l'hospice des *Fate-bene-Fratelli*, bon nombre de nos lecteurs se souviendront d'en avoir entendu parler. Quelques-uns même le connaissent non-seulement de nom, mais pour avoir été obligés de recourir à son habileté.

Dans le courant du mois d'avril, le Père Orsenigo était dans son petit cabinet odontalgique, recevant les malheureux qui venaient le supplier de les débarrasser de quelque molaire incommode, lorsqu'au nombre de ses visiteurs, il remarqua un vieillard ayant le type et l'accent étrangers, qui lui demanda si c'était bien à l'illustre Frère Orsenigo qu'il avait l'honneur de parler.

— Orsenigo tout court, dit le moine; n'accompagnez pas mon nom de l'épithète d'illustre, parce que je ne le mérite pas.

— Permettez-moi de répéter, au contraire, illustre frère, répliqua le vieillard. J'ai entendu dire que vous aviez un talent hors ligne pour débarrasser un malheureux des dents qui le font souffrir. Eh bien, je viens mettre votre talent à l'épreuve. Voici une dent qui me tourmente depuis huit mois, et je n'ai pas trouvé un seul dentiste capable de l'arracher.

Le moine examina la dent, saisit sa pincette et d'un coup sec, la fit sauter.

Le vieillard poussa un cri, mais sa dent était partie.

Ce visiteur était un savant allemand qui, à son retour à Berlin, s'est mis à écrire un ouvrage sur Rome. Un chapitre est réservé au Frate Orsenigo. L'ouvrage n'a pas paru encore, mais l'auteur a voulu faire insérer le chapitre en question dans un des plus grands journaux de Berlin.

Frate Orsenigo a son laboratoire devant la porte du couvent, à droite, tout de suite après le pont Fabricius. C'est un petit cabinet tapissé de madones et de saints, à un angle duquel on voit un *lavabo* destiné aux patients. En face de la porte on remarque une armoire vitrée où le Frate Orsenigo tient une collection de dents. Ce sont celles qui lui ont donné le plus à faire ; il y en a de doubles, de triples même ; il y en a enfin qui ne mesurent pas moins de trois centimètres de longueur. A côté de cette armoire, on voit une espèce de grande caisse pleine de dents ; il y en a des milliers et des milliers. Entre la caisse et le *lavabo*, est le fauteuil des patients, mais le plus souvent on ne s'en sert pas. Le moine appuie le patient contre le mur, sous prétexte de mieux faire voir la dent malade, et indifféremment de la main droite ou de la gauche il l'arrache.

Le moine dentiste a la taille d'un cuirassier et des poignets de fer. Il est d'une force extraordinaire; aussi on comprend facilement, en le voyant, que quand il tient une dent, c'est fini, il faut qu'elle sorte.

Un jour nous avons eu l'occasion de le voir. Nous lui avons demandé combien de dents il avait arrachées en un jour.

— Jusqu'à 400, nous a-t-il répondu. Il y a des jours où des malheureux viennent de la province par bandes; le matin, quand j'ouvre ma porte, j'en trouve des quinzaine, des vingtaines qui font queue.

— Mais vous avez opéré aussi sur des personnes plus importantes ?

— Toute l'aristocratie romaine, des ministres d'Italie, des personnages de la cour, des cardinaux et enfin le Pape.

— Quels sont ces ministres italiens?

— D'abord, l'amiral Acton. Un jour, il vint ici sans me dire qui il était, et je le débarrassai de la dent qui le faisait souffrir. Il me laissa alors sa carte et je fus très heureux de mon succès; ensuite l'honorable Coppino, ministre de l'instruction publique; la famille du ministre Magliani et un grand nombre de députés, de sénateurs et de hauts fonctionnaires de l'Etat. Lorsque les dentistes sont dans l'impossibilité de secourir quelqu'un, ils me l'envoient.

Ce fut au mois d'août de l'année dernière que le Frate Orsenigo fut appelé au Vatican pour arracher une dent à Léon XIII. Il s'acquitta de la besogne avec son habileté consommée et reçut les grands éloges du Pape.

Les services du moine sont gratuits. S'il plaît aux visiteurs de laisser quelque chose, leur offrande est versée dans une caisse spéciale destinée aux pauvres.

Le Frate Orsenigo est Lombard. Il a un frère capitaine de cavalerie. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Les troubles de Marseille

Marseille, 22 juillet. — L'ordre règne à Marseille. Quand M. Chenevaz, l'énergique directeur du *Soleil du Midi*, est entré aujourd'hui au café Bodoul, fréquenté par la meilleure société, il a été l'objet d'une chaleureuse ovation.

Aucun inculpé n'a comparu aujourd'hui devant le tribunal, qui tiendra demain audience, le matin et le soir, pour statuer sur quatre-vingt-cinq individus inculpés.

Le pharmacien socialiste Bicheron, considéré comme le chef du mouvement, prétend avoir voulu faire de la conciliation ! Cet énergumène serait un ancien collaborateur de M. Clémenceau, à la *Justice*. Il passera prochainement en jugement.

La nouvelle canonnière de M. Farcy

Paris 23 juillet. — Hier out eu lieu, aux abords de l'île de Grenelle, les manœuvres et expériences de la nouvelle canonnière de M. Farcy.

Les essais effectués hier tendaient principalement à démontrer la facilité d'évolution de la canonnière. Le bâtiment vire sur place, va aussi bien de l'arrière que de l'avant.

La commission a paru très satisfaite des expériences qui se sont opérées en sa présence.

Une très grande foule était accourue dans l'île de Grenelle, et de nombreux curieux garnissaient les quais, d'Auteuil au Pont-Royal, où la canonnière s'est arrêtée vers cinq heures.

M. le duc d'Aumale à Londres

On lit dans le *Standard* :

« Mgr le duc d'Aumale continue à recevoir les visites d'un grand nombre de membres du corps diplomatique et de l'aristocratie anglaise. La princesse de Galles et ses filles se sont présentées mardi soir à l'hôtel de Claridge et hier le prince et la princesse Christian, la princesse Louis et le marquis de Lorne sont allés voir le duc, qui a reçu en outre les visites du ministre du Brésil et de la baronne du Penedo, des ministres des Pays-Bas et du Portugal, du duc de Manchester, du marquis et de la marquise de Drogheda, des comtes de Camperdoron, de Kenmare, Sydney, etc., etc.»

Un drame à Lyon

Lyon, 23 juillet. — Ce soir, vers six heures, le cours Charlemagne a été le théâtre d'une scène des plus dramatiques.

Depuis quelque temps, un nommé Lefebvre, âgé de 30 ans, ingénieur et fils de M. Urbain Lefebvre, professeur à l'école de commerce de Lyon, poursuivait de ses assiduités une jeune fillette âgée tout au plus de quatorze ans.

La jeune fille, fatiguée de ces obsessions continuelles, avait averti ses parents qui avaient fait de sévères remontrances à Lefebvre, sans que celui-ci en tînt aucun compte.

Tous les soirs, ce dernier, plus entêté que jamais, allait guetter la sortie de la fillette et l'accompagnait malgré elle jusqu'à son domicile.

Ce soir, pendant qu'il faisait les cent pas en attendant la jeune fille, il se rencontra avec les trois beaux-frères de cette dernière qui lui firent les plus vifs reproches sur sa conduite, déclarant qu'ils étaient résolus à mettre fin à ces poursuites odieuses.

Rendu furieux par ces reproches, bien mérités cependant, Lefebvre sortit un revolver de sa poche et le déchargea cinq fois sur les malheureux parents qui tous trois tombèrent blessés.

L'un d'eux, M. Sert, a reçu deux balles, l'une dans la poitrine, l'autre dans le côté gauche; la seconde victime, M. Millot, a été blessée à la tête; enfin, le frère du précédent a eu la main droite traversée par une balle.

Les blessures de M. Sert sont graves et ont nécessité sont transport à l'Hôtel-Dieu.

Des gardiens de la paix, attirés par les détonations accoururent et se jetèrent sur le forcené qu'ils parvinrent non sans peine à contenir et à désarmer.

Il a été immédiatement écroué, et le parquet, prévenu, s'est aussitôt transporté sur les lieux.

Cet événement a produit une très grande émotion dans notre ville, où le père de Lefebvre est très connu et estimé.

Les socialistes à Berlin

Berlin, 23 juillet. — Depuis deux mois il y a eu soixante-neuf réunions socialistes prohibées à Berlin, et cinq ont été dispersées par la police.

Huit socialistes ont été expulsés.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Une révolte à bord

Paris, 23 juillet. — 120 passagers marocains se sont révoltés à bord du vapeur français le *Rosario*. Le capitaine a demandé des secours au gouverneur de Mélila qui a envoyé immédiatement une chaloupe. Les marocains tirèrent sur la chaloupe blessant 4 soldats. D'autres chaloupes ont été envoyées ; la révolte est réprimée.

Les révoltés ont été conduits comme prisonniers à Mélila.

Le ministre de France à Athènes

Paris, 23 juillet. — On annonce la nomination de M. Matholan comme ministre de France à Athènes.

Le successeur de M. Cayrade au Conseil général de l'Aveyron

Decazeville, 23 juillet. — Le comité de gauche a choisi M. Bos, adjoint au maire à Decazeville, pour succéder à M. Cayrade au Conseil général.

Le prix de Rome

Paris, 23 juillet. — Il y avait foule hier, malgré la chaleur, à l'Ecole des beaux-arts, dans la grande salle du premier.

Rangés en longue ligne oblique sur leurs dix chevalets, les dix toiles admises en l'honneur du concours pour le prix de Rome attiraient l'œil par leurs larges plaques de couleur et leur peinture à peine sèche.

Rien de remarquable dans cette Exposition, sinon l'étonnante faiblesse du concours. Et pourtant, quel beau sujet pour inspirer un peintre ! *Claude proclamé empereur, devant le cadavre de Caligula, par les prétoriens révoltés.*

De tous les numéros exposés, le seul qui remplisse à peu près toutes les conditions données est le n° 1. Bien composé, bien peint, très dramatique, il est désigné d'avance pour le prix.

Quant aux autres, à par les nos 8 et 9, qui renferment quelques qualités, le premier de couleur, le second d'arrangement et de composition, il est impossible d'y rien trouver qui ne soit d'une platitude ou d'une banalité révoltantes.

La crise ministérielle anglaise

Londres. 23 juillet. — Le *Times* continue à prêcher l'entente des Unionistes et des conservateurs.

On prévoit que lord Salisbury ne pourra pas faire la répartition des sièges du cabinet avant la semaine prochaine.

La crise industrielle à Barcelone

Barcelone. 23 juillet. — Deux grandes manufactures de filés de coton de Barcelone fermeront incessamment. 4.000 ouvriers resteront sans ouvrage.

Le ministère espagnol

Madrid, 23 juillet. — La situation ministérielle n'a pas changé. On croit que la crise sera résolue aujourd'hui au conseil des ministres.

Les torpilleurs

Madrid, 23 juillet. — Les torpilleurs français nos 60 et 67 sont arrivés à Cadix. Le torpilleur 61 est arrivé à Santander.

Les troubles de Marseille

Marseille, 23 juillet. — Le tribunal correctionnel a condamné, dans la matinée, de 1 à 8 jours de prison et 5 à 16 francs d'amende, une vingtaine d'individus, dont deux repris de justice, tous arrêtés à la suite des dernières troubles.

L'entrevue des amiraux Lafont et Brown

Paris 23 jrillet. — M. Rouvier, répondant à une lettre de l'amiral Aube au sujet du récit fait par les journaux de l'entrevue des amiraux Lafont et Brown avec la commission du budget, dit que les membres de cette commssion, s'étant engagés à garder le secret, les récits des journaux sont fantaisistes.

KERMESSES

Le 25 juillet. — Faches, Tumesnil, La Madeleine (Lille), Phalempin, Tourcoing.

1er août.— Wazemmes (Lille).

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Mercerie, Lingerie, Chapellerie et divers

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE, ETC. 3

Mercerie en gros. *A la Navette d'or*, rue du Vieil-Abreuvoir, 7, Roubaix. **Fournier-Chieux.** Articles recommandés : Brosserie, cravates, foulards, corsets, rubans de soie, cotons et laines à tricoter. Bijouterie deuil et doublé. Dépôt de gilets de chasse du Santerre. 513

Facques-Leduc, 6, rue du Curé, Roubaix. — Mercerie-ganterie, articles de Paris, parfumerie fine, bonneterie, laine et coton, spécialité de jersey. 514

Aux Fabriques Parisiennes, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Grande spécialité de trousseaux et layettes, lingerie et broderie en tous genres. Dépôt de broderies à la main de Nancy et des Vosges. Spécialité de linge brodé et cousu à la main. Prix exceptionnels. 515

Chemises en tous genres, gros et détail. Il y a toujours en magasin choix considérable de chemises unies et brodées, lévées à neuf. Rayon spécial de mérinos de Reims, en 1 m. de large, à partir de 1 fr. 10 et au dessus. Mérinos pour deuil en 140. Faux cols et manchettes, pour hommes et pour dames. Gants de peau. **Verdiel-Jourez,** Grande-Rue, 37. 516

Fabrique de chapeaux feutre et soie. **Pierre Segard,** 40, rue St-Pierre, angle de la rue de l'Ermitage, Roubaix. 517

Fabrique de Pompes en tous genres, en fonte, plomb et cuivre. Fabrique de tuyaux en plomb et étain. Spécialité de pommes à bière. **Auguste Savart,** 38, rue du Moulin-de-Roubaix et rue du Général Chanzy, Roubaix 518

Photographie Elkan, rue Pellart, 74, Roubaix. Portraits émaillés en tous genres. Spécialité de grands portraits au charbon. Photo-peinture, photo-miniature. Grands portraits peints à l'huile depuis 30 fr. 519

Lemay, changeur, 55, rue des Champs, Roubaix. Achat et vente au comptant des obligations aux bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers. Seule maison de change ne traitant pas les opérations de spéculation, de jeu, c'est-à-dire le terme et où les clients trouvent toutes les listes de Bruxelles, d'Anvers, etc., tirages parus à ce jour ou tirages nouveaux. Bureaux ouverts de 8 heures matin à 7 heures soir. Dimanches et fêtes exceptés. 520

Mulner-Leclercq, rue de Lannoy, 21, Roubaix. Machines à coudre et à tricoter de tous systèmes, poêles américains, vélocipèdes et coffres-forts, prix de fabrique. Réparations de tous systèmes de machines. WOF, machine domestique. 522

Papiers et sacs. **Montens-Deschauwer,** 127, rue Daubenton, Roubaix. Papier en tous genres. 521

Delgrange-Belmaine, *ébéniste*, rue Saint-Joseph, 72 bis, Roubaix (près l'église des Pères). — Fabrique et magasin de meubles en tous genres, ouvrage garanti. Réparations de meubles soignées. 523

François Defoumbaerde, *horticulteur à Mouvaux.* Arrangement et entretien de jardins et parcs, par abonnements ou à la journée. Taille d'arbres, fauchage et entretien des pelouses. Arbres et plantes de toutes espèces. Fleurs coupées, bouquets et couronnes en tous genres. Dépôt de terre de Bruyères et de Parcet de bonne provenance. Il suffit d'écrire pour être servi de suite. 527

Spécialité de deuil, chapeaux, bonnets, crêpe anglais. **Philippart,** rue de Lannoy, 27, Roubaix. 528

ZURICH. Compagnie d'assurances contre les accidents. Polices individuelles contre les accidents de toute nature et collectives avec garantie de la responsabilité des patrons. — La Compagnie Zurick a pris part au règlement de la catastrophe du 5 novembre 1883, et elle a indemnisé les victimes de l'explosion du 15 décembre 1884. Elle règle annuellement, à Roubaix, près de 300 sinistres. — Direction particulière : **M. L. Duthoit,** 17, rue Saint-Vincent-de-Paul. 531

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE

L'OUEST-ALGÉRIEN

Les assemblées générales extraordinaires, convoquées pour les 26 juin et 17 juillet 1886, n'ayant pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre de titres déposés, le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le *samedi 7 août 1886, à 10 heures du matin*, au siège social de la Compagnie, à Paris, 1, rue de la Tour-des-Dames.

ORDRE DU JOUR :

Augmentation du capital et émission d'obligations en vue de nouvelles concessions de chemins de fer; convention avec l'Etat. Tous les actionnaires, *quel que soit le nombre de leurs actions*, ont le droit d'assister à cette assemblée, conformément à l'article 35 des statuts.

Les titres doivent être déposés trois jours au moins avant la date fixée pour la réunion (au plus tard le 3 août 1886), soit au siège social de la Compagnie, soit à la Société Générale, au Crédit Lyonnais ou au Crédit Algérien, à Paris, et, en Province, dans toutes leurs agences. Les récépissés des établissements de crédit et banquiers sont reçus au lieu et place des titres.

LE MASSON

Dentiste Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

PAR ORDRE *et pour cause de fermeture imminente, les Grands Magasins de Nouveautés* AUX DEUX NATIONS, *rue de la Gare, à Lille, en Liquidation, resteront fermés* VENDREDI 23, SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 COURANT. *Tout le stock d'été et d'automne non écoulé subira les* DERNIERS RABAIS.

La Nomenclature des Lots mis en vente, avec les Nouveaux Prix, sera annoncée, par la voie des journaux, Dimanche prochain.

RÉOUVERTURE DE LA VENTE

Lundi 26 Juillet, à 9 h.

13077d

BERNARD

dentiste

MÉDAILLE D'OR

77, rue Nationale, LILLE 12967

COMMERCE

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez

LE HAVRE, 23 juillet.

Ventes : 480 balles. Marché soutenu.

LIVERPOOL, 23 juillet.

Ventes : 10,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 22 juillet.

Middling Upland, 9 9/16. Ventes 1,700 balles. Inchangés.

LE HAVRE, vendredi 23 juillet.

(Dépêche spéciale)

	22 juil. 11 h.	22 juil. 4 h.	23 juil. 11 h.		22 juil. 11 h.	22 juil. 4 h.	23 juil 11 h.
Juill.	59 3/4	60 ..	60 ..	Janv.	60 3/4	61 1/8	61 ..
Août.	60 ..	60 1/4	60 1/8	Fév..	61 ..	61 1/2	61 1/4
Sept.	60 3/8	60 3/4	60 5/8	Mars.	61 1/4	61 7/8	61 5/8
Octo.	60 3/4	61 1/4	61 1/8	Avril.	61 1/2	61 1/2	61 7/8
Nov..	60 3/4	61 1/8	61 ..	Mai....	.. ..	.. ..	.. ..
Déc..	60 3/4	61 1/8	61 ..	Juin...	.. ..	.. ..	.. ..

Télégramme communiqué par M. LEON CLERC :

LIVERPOOL, 23 juillet, 11 h. 23 matin.

Ventes : 10.000 balles. Marché calme, 1 à 2/64 de baisse.

Juillet-Août....	5 17/64	Janvier-Février..	..
Août-Septembre..	5 17/64	Février-Mars.....	..
Septembre-Octobre	5 12/64	Mars-Avril	..
Octobre-Novembre	5 5/64	Avril-Mai.....	..
Novembre-Décembre	5 7/64	Mai-Juin.....	..
Décembre-Janvier	..	Juin-Juillet	..

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER et Cie (Communiqué par M. JULES CAUËT)

NEW-YORK, jeudi 22 juillet (Clôt.)

Ventes : 105,000 balles. Marché soutenu.

Recettes 1.700 balles, contre 100 en 1885, et 200 en 1884.

Total de la semaine : 9.300 balles, contre 1,400 en 1885 et 2,100 en 1884.

Juillet.....	9 53	Novembre..	9 36	Mars.....	9 67
Août.....	9 83	Décembre..	9 38	Avril.....	9 77
Septembre.	9 43	Janvier....	9 47	Mai.....	..
Octobre....	9 35	Février....	9 57	Juin.....	..

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, vendredi 23 juillet.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance calme.

	22 juil.	23 juil.		22 juil.	23 juil.
Disponible.	46 10	46 10	4 derniers..	47 60	47 60
Août.....	46 60	46 60	4 de novem	48 10	48 10

Marque Corbeil..... .. 40 ..

Circulation : 5.400

BLÉS. — Tendance calme.

Disponible...	21 10	21 10	4 derniers..	21 80	21 80
Août.....	21 30	21 30	4 de novem	22 10	22 10

SEIGLES. — Tendance calme.

Disponible...	13 40	13 40	4 derniers..	13 80	13 80
Août	13 50	13 40	4 de novem	14 10	14 10

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cie, représentés à Roubaix par M. JULES CAUËT.

NEW-YORK, jeudi 22 juillet (Clôt.)

Mais

NEW-YORK			CHICAGO		
Juill..	47 3/4	Jan...	Juin..	40 1/4	Déc... .. ..
Août..	48 ..	Fév...	Juil...	41 ..	Janv... .. ..
Sept...	49 1/4	Mars...	Août...	42 1/8	Fév... .. ..
Octob..	49 3/4	Avril..	Sept...	43 ..	Mars... .. ..
Nov....	.. ..	Mai	Octob..	.. ..	Avril.. .. ..
Déc....	.. ..	Juin	Nov...	.. ..	Mai ... .

Froment

Juillet.	85 3/4	Janv..	91 3/4	Juil..	76 ..	Janv... .. ..
Août...	86 ..	Févr..	93 ..	Août..	76 1/2	Fevr... .. ..
Sept...	86 3/4	Mars..	94 ..	Sept..	78 1/4	Mars... .. ..
Octobre	85 ..	Avril..	95 ..	Octob.	79 3/4	Avril... .. ..
Nov...	89 1/4	Mai...	96 1/4	Nov...	81 1/4	Mai.... .. ..
Déc....	90 1/2	Juin..	97 ..	Décem	82 3/4	Juin.... .. ..

HUIL